

Avis de la Bourse

Cotation en Bourse des titres « SOTRAPIL » suite à l'augmentation de capital de la Société décidée par l'AGE du 20 juin 2013

A partir du 1er juillet 2013

- Les 3 435 432 actions anciennes de la société « SOTRAPIL » seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés.

- Les droits d'attribution seront négociables en bourse dans les conditions suivantes :
 - Code Mnémonique : SPL13
 - Code ISIN : TN0006660062
 - Groupe de Cotation : 32

- Les 104 104 actions nouvelles gratuites seront admises et négociables en Bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.